



TRAITEMENT DU BOIS INSECTICIDE CONCENTRE

FM BOIS TRAITEMENT

PRÉSENTATION

Il s'agit d'un traitement insecticide préventif et curatif ultra concentré, diluable à l'eau, destiné à la protection des bois contre les insectes xylophages. Il est incolore et ne teinte pas les bois. Après séchage, il pourra être recouvert par une peinture, une lasure, un vernis ou une colle à bois.

DOMAINES D'APPLICATION

Il s'applique sur les supports bois de la construction (poutre, poteau, barrière, terrasse...) et présente un large spectre d'efficacité contre les insectes à larves xylophages, les coléoptères, les lyctus, les termites... Il est destiné à des utilisateurs professionnels.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Diluer à raison de 1 volume pour 24 volumes d'eau. Appliquer en 2 couches par pulvérisation basse pression, brosse ou injection. Les bois doivent être propres, exempts de poussière de bois et d'autres contaminants. Le produit est sec au toucher en 1 heure, recouvrable après 24 heures (selon le bois et les conditions ambiantes). Les personnes et les animaux non protégés doivent être tenus à l'écart des zones traitées pendant 48 heures, jusqu'au séchage complet.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 300 ml/m² (1 litre pour 3 m²) en curatif et 200 ml/m² (1 litre pour 5 m²) en préventif.

SÉCHAGE ENTRE LES COUCHES : 24 à 48 heures.

SÉCHAGE COMPLET : 48 heures.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique : Liquide

Couleur : Doré

Odeur : Caractéristique

pH : 6.50 - 8.50

Masse volumique : 1.05 ± 0.01 kg/dm³

Solubilité : Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +40°C.

Conservation : 24 mois.

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation déficiente. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FM BOIS TRAITEMENT

STOCKAGE SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05



GHS09



GHS07

Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence - Prévention :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.